



Politique
Gilles Retière :
interview p 8



Ragon
Le théorème de
l'entraide p 14



Mémoire
Les chantiers
navals Aubin p 20



Ouverture de classes européennes

Les bonnes nouvelles de la rentrée

É

DITORIAL par Gilles Retière,
Maire de Rezé
Vice-Président de Nantes Métropole

■ Il y a un an, je m'étais inquiété auprès des autorités académiques de l'absence de classes européennes d'anglais et d'allemand dans les collèges et lycées de Rezé. Une absence qui obligeait les élèves à s'inscrire dans des établissements Nord-Loire et à ajouter à la fatigue des cours, celle des déplacements.

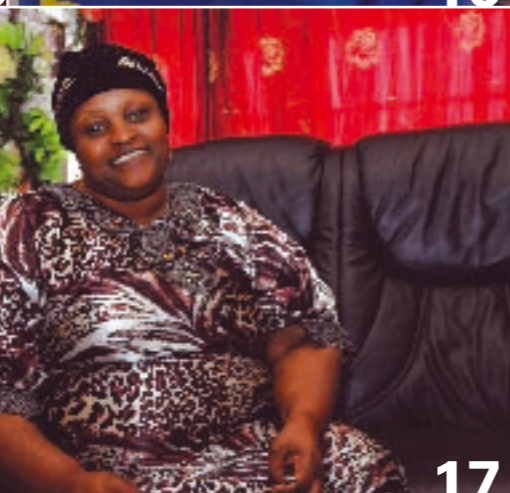
Bonne nouvelle. Les collèges Pont-Rousseau et Allende et le lycée Jean-Perrin ouvrent leurs classes européennes à la rentrée. La maîtrise des langues est indispensable pour l'avenir des jeunes. Ils peuvent ainsi acquérir des bases solides très tôt.

L'équipe municipale est également vigilante aux conditions d'accueil des enfants à l'école en assurant l'animation des temps périscolaires, les accompagnements culturels avec des partenariats entre l'Education nationale, l'école de musique et la médiathèque permettant ainsi un environnement favorable

à l'épanouissement des enfants, sans pour autant se substituer aux enseignants.

Autre bonne nouvelle pour la maternelle de Trentemoult dont les travaux se sont achevés cet été : les enfants vont retrouver une école transformée, agrandie dans le prolongement de l'école primaire, avec de nouvelles classes, une salle informatique et une salle de motricité... D'autres travaux vont bientôt démarrer à l'école Port-au-Blé dont il faut rénover entièrement la toiture en raison des infiltrations dues à l'usure du temps.

A chaque fois que nous le pouvons, nous veillons à l'égalité des chances de réussite pour tous les enfants de Rezé. Cette détermination locale est malheureusement contrecarrée par les décisions négatives du ministre de l'Education nationale.



SOMMAIRE

www.mairie-reze.fr



Rezé Mensuel, le magazine de l'information municipale
Edition : Ville de Rezé (service communication 02 40 84 42 59)
Directeur de la publication : Gilles Retière
Directeur de la communication : Jacques Lamy
Rédactrice en chef : Catherine Le Brigand
Rédaction : Céline Fichet, Catherine Le Brigand
avec Isabelle Corbé, Thierry Goussin, Bruno Sotin
Photos : Thierry Mezerette avec Patricia Bassen
Maquette : MCM Informations
Impression : Imaye (Laval)
Régie Publicitaire : Gécop (02 40 71 06 06)
Tirage : 23 000 exemplaires
Contact : Rezé Mensuel, Hôtel de ville
BP 159, 44403 Rezé Cedex
Standard mairie : 02 40 84 43 00

Imprimé sur papier recyclé,
à 100% à partir de vieux papiers

FAITS DU MOIS

- 5** Forum des associations
- 6** Inauguration de la maternelle Jean-Jaurès
- 7** L'école de musique en chiffres

ACTUALITÉ MAIRIE

- 8** Gilles Retière : interview
- 10** Ouverture de classes européennes
- 12** Conseil municipal

ACTUALITÉ QUARTIERS

- 17** Bara, pour s'épauler
- 18** Lecture partagée à l'Orpar
- 19** Des venelles fleuries au naturel
- MAGAZINE**
- 20** Les chantiers navals Aubin
- 22** Sortir



FAITS DU MOIS

RENTRÉE

Guichet unique. Pour inscrire vos enfants dans les centres de loisirs, à l'accueil périscolaire et à la cantine, rendez-vous au guichet unique de rentrée. Les samedi 30 août de 9h à 12h, lundi 1^{er} septembre de 14h à 18h



et mardi 2 de 9h à 12h, en mairie, salle Moyano. Attention : suite à un changement de mode de calcul des

quotients familiaux par la Caisse d'allocations familiales, les cartes de quotient délivrées par la Ville et valables jusqu'au 31/08/08 sont prolongées jusqu'au 31/12/08. Cependant, le guichet unique délivrera des cartes de quotients pour les familles, s'inscrivant pour la première fois, ou pour celles ayant connu cette année un changement de situation.

Rens. 02 40 84 43 84.



ÉVÉNEMENT

Le patrimoine à l'honneur. De nombreux rendez-vous culturels vous attendent en cette rentrée. A découvrir du 2 au 23 septembre, l'exposition "Le Corbusier, 103 maisons et la ville de Chandigarh" (photo ci-dessus) à la galerie Diderot. Samedi 13 septembre, la Ville de Rezé et le musée Dobrée vous proposent une journée spéciale Ratiatum : circuit à Saint-Lupien le matin et visite de la collection d'objets gallo-romains au musée l'après-midi. Quant aux journées du patrimoine, les 20 et 21 septembre, elles proposent différentes animations : peintres amateurs, concerts, etc.

Rens. 02 40 84 43 84 et sur le site www.reze.fr



RENDEZ-VOUS

85 associations au Forum. "S'engager dans une association : pour soi ou avec les autres ?". C'est le thème du débat inaugural du forum des associations, le 12 septembre. Deux intervenants aborderont cette question : Julien Scolaro, chercheur et consultant, et Aymeric Trutet, responsable du club multimédia de l'Association des habitants de la Maison radieuse. Quant au forum lui-même, il réunira, le 13 septembre, 85 associations pour échanger sur les projets et activités.

**La Trocardière. Débat le 12 septembre, 20h30.
Forum le 13 septembre, de 14h à 18h30.**

À NE PAS MANQUER

ENQUÊTES PUBLIQUES : modifications du plan local d'urbanisme, station d'épuration, ZAC de la Jaguère, société Alva (p13) ■ POLITIQUE : conseil municipal le 19 septembre (p13) ■ SOLIDARITÉ : collecte de sang le 27 septembre (p17) ■ ÉVÉNEMENT : régates de Trentemoult le 21 septembre (p22) ■ ARC : Présentation de la saison (p22) ■ EXPO : "Du roquio au navibus" les 20 et 21 septembre (p23) ■

LA PHOTO

Rentrée pour la nouvelle maternelle

Jean-Jaurès. Habillée d'orange et de bleu, la maternelle conçue par le cabinet d'architectes Parent/Rachdi est spacieuse et fonctionnelle. La restructuration a nécessité neuf mois de travaux. Le bâtiment abrite désormais trois classes, un dortoir, une salle de motricité lumineuse avec vue sur la Loire et une salle informatique. Les élèves disposent aussi d'une bibliothèque dans la "maison d'école" (partie bleue). **Inauguration le 16 septembre à 18h.**



LE PROFIL



Michel David succède à Monique Loirat à la présidence de l'Orpar.

Michel David est le nouveau président de l'Office municipal des retraités et des personnes âgées. Ancien enseignant, l'homme est un jeune retraité ayant découvert les activités de l'Orpar il y a trois ans.

Ancien conseiller municipal, syndicaliste, il n'avait pas forcément prévu de s'investir dans l'Office, mais n'a pas hésité quand on le lui a demandé.

"Car j'ai la fibre militante et parce que je me suis toujours senti concerné par la vie de ma cité." Et d'ajouter : *"Dans les dix ans à venir, les retraités constitueront un quart de la population de la ville. On a besoin que des gens s'occupent d'eux, notamment des plus vieux"*.

Pour autant, il ne souhaite pas limiter les activités de l'Orpar aux populations les plus âgées.

"L'un des défis sera de proposer pour les jeunes retraités des activités attractives, comme l'initiation à l'informatique et à Internet."

Michel songe également à favoriser les liens intergénérationnels et les partenariats avec d'autres associations. Et pourquoi pas avec un club d'ULM, une activité qu'il pratique depuis plus de dix ans du côté de Frossay.

LE CHIFFRE



812 C'est le nombre d'élèves de l'école municipale de musique et de danse. Pour répondre aux nombreuses demandes, la Ville a augmenté le nombre d'heures d'enseignement. En quatre ans, ce sont 32 heures de cours supplémentaires qui ont été créées. Du coup, la liste d'attente est un peu moins longue : 145 personnes en 2007 contre 188 en 2004.

LA QUESTION

Comment parer au feu domestique ?



Capitaine Christophe Béringuier, chef du centre de secours et d'incendie de Rezé.

En France, 800 décès sont liés à un incendie domestique, dont 70% surviennent la nuit. Sur notre secteur d'action (Rezé, plus une partie des communes avoisinantes), ils représentent environ 15% de nos interventions. Parmi les précautions élémentaires et incontournables à prendre, il faut éviter de mettre des allumettes et des briquets à proximité des enfants. Ne pas

fumer au lit. Ne pas surcharger un circuit en prises électriques. Respecter les consignes des appareils électriques. Faire attention à la qualité et aux projections de l'huile des friteuses. Faire ramoner les cheminées annuellement. Enfin, faire vérifier régulièrement les installations de gaz.

Grâce à la loi Morange, proposée le 13 octobre 2005 et qui vient d'être adoptée (juin 2008), il y aura obligation dans cinq ans, pour les occupants d'un logement, d'installer au moins un détecteur avertisseur autonome de fumée (coût : entre 15 € et 20 €).

Outre la fumée, certains appareils peuvent détecter la chaleur ou encore le taux de monoxyde de carbone dans l'air. Celui-ci est particulièrement dangereux. Inodore et incolore, il émane d'une combustion incomplète et mauvaise. Il faut savoir qu'un taux de 1% dans l'air suffit à provoquer un décès dans les 15 minutes.

POLITIQUE

Proximité et grands enjeux

Réélu maire de Rezé, Gilles Retière est, depuis avril, premier vice-président délégué à Nantes Métropole. Il répond à nos questions sur les enjeux de sa nouvelle fonction.



Gilles Retière, maire de Rezé et premier vice-président délégué à Nantes Métropole en charge de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'habitat.

■ **Vous êtes maire de Rezé et premier vice-président de Nantes Métropole. Selon vous, est-il essentiel de tenir les deux bouts : la proximité et les grands enjeux ?**

■ Oui. Les élus qui s'occupent de l'agglomération, de la Ville, doivent s'occuper de tout. Je suis très circonspect sur les élus qui ont de grands projets, de grandes idées et qui ne souhaitent pas s'enquiquiner avec le quotidien. Ma fonction de 1^{er} vice-président à la communauté urbaine (CU) ne peut s'articuler qu'avec celle d' élu de ma ville. Il faut contribuer au positionnement de Nantes dans les villes euro-



péennes et, en même temps, être attentif aux trous de voirie à boucher. Parce que là aussi on touche à la vie des gens. Je regarde tout, de très près. Pour gérer une ville, on doit articuler l'amélioration de la vie quotidienne des habitants et mettre en place des politiques à l'échelle de l'agglomération (24 communes) voire de l'aire urbaine de Nantes (120 communes). Les enjeux communaux et intercommunaux sont si imbriqués qu'il est normal de faire les deux. Quand on parle de politique de l'habitat, on ne peut pas avoir une approche limitée à la ville. Idem pour les déplacements, les déchets. Nous devons

nous situer au niveau de l'agglomération, voire de l'aire urbaine. Toutes les communes de la métropole ont un destin commun. Il est donc essentiel de maintenir une cohérence, une cohésion entre nous.

■ **Comment allez-vous procéder dans le domaine de l'habitat, urbanisme et aménagement du territoire dont vous avez la charge ?**

■ Négocier pour que des projets cohérents puissent aboutir. Je défends la mutualisation de projets. Exemple : si plusieurs communes ont le projet de créer des résidences d'accueil pour les personnes dépendantes, plutôt qu'elles le fassent chacune de leur côté, je les inciterai à se mettre d'accord sur l'une.

parkings de covoiturage. Ça fonctionne ailleurs. Il faut inventer et pas que dans l'agglomération.

■ **Concernant la mutualisation de certains services de Nantes Métropole avec les communes, outre la fin d'une complexité technique pour certains dossiers, y a-t-il un intérêt pour l'habitant ?**

■ Oui, j'en vois un essentiel : son porte-monnaie. Car il s'agit bien d'argent public. Cette mutualisation permettra de faire des économies en évitant aux petites communes de créer par exemple un poste informatique ou de se doter d'un service juridique. Il s'agit bien d'une mutualisation technique de certains services basée sur le volontariat des communes et en aucun cas d'un transfert de compétences. Et chaque maire reste maître chez lui. La Ville de Nantes le fait déjà pour son informatique et la gestion du parc automobile.



traité par trois directions ! Par souci d'efficacité et dans un contexte de raréfaction de la ressource publique, il fallait optimiser et rationaliser ce fonctionnement.

■ **En tant que 1^{er} vice-président, quelle sera votre toute première action ?**

■ Impulser un vrai dialogue et des relations de travail soutenues entre les 33 vice-présidents qui ont des délégations de manière à ce que nous ne menions pas des politiques les unes à côté des autres mais de concert. Prenons l'exemple de l'habitat : si le dossier concerne une future zone d'habitat, je souhaite que l' élu du foncier et les élus des rives de Loire, de la rénovation des quartiers d'habitat social, des économies d'énergie, des déplacements soient associés. Cette transversalité et cet esprit collectif renforceront la cohérence de nos actions communautaires.

■ **Quels sont vos rapports avec le président Jean-Marc Ayrault ?**

■ Pour être premier vice-président, il était nécessaire d'avoir une bonne connaissance des enjeux et des rouages de la communauté urbaine et partager la même vision que Jean-Marc Ayrault. J'avais les deux. Aujourd'hui, je souhaite entretenir une relation soutenue avec lui, son cabinet et le directeur général des services, Benoist Pavageau de manière à pouvoir prendre des décisions concertées sur les principaux enjeux.

■ **Et en ce qui concerne la réorganisation administrative des services de Nantes Métropole ?**

■ L'organigramme est désormais resserré autour de cinq directions générales. C'est beaucoup plus rationnel. Conséquences : une plus grande lisibilité pour le citoyen qui a parfois du mal à comprendre qui fait quoi et une gouvernance politique plus simple car chaque direction est responsable de ses dossiers de A à Z. Avant, un sujet "transport" pouvait être

"Pour gérer une ville, on doit articuler l'amélioration de la vie quotidienne des habitants et mettre en place des politiques à l'échelle de l'agglomération."

ÉDUCATION

Good news : trois classes européennes s'ouvrent à Rezé en cette rentrée. Les élèves pourront donc renforcer leur anglais ou leur allemand sans être scolarisé à Nantes.



Ouverture de classes européennes aux collèges Pont-Rousseau (ph oto) et Allende ainsi qu'au lycée Jean-Perrin.

L'Europe à l'école

A l'origine, toutes les sections européennes étaient concentrées dans le centre-ville de Nantes", rappelle Gérard Prodhomme, l'inspecteur d'académie. Pour suivre cette option facultative (2 h ou 3 h supplémentaires de langue), les élèves du Sud-Loire s'inscrivaient donc dans les établissements nantais. Un exode auquel l'inspection d'académie a mis un terme en créant cinq sections européennes au sud. Trois à Rezé (anglais au collège Pont-Rousseau et au lycée Jean-Perrin, allemand au collège Allende). Une à Bouguenais (anglais, collège La Neustrie). Et

une à Vertou (allemand, collège Jean-Monnet). Une initiative encouragée et saluée par le maire, Gilles Retière : "L'absence de classes européennes dans le Sud-Loire n'était pas acceptable. J'étais très préoccupé par la situation d'élèves rezéens désirant suivre cette option et qui auraient pu être pénalisés par rapport à d'autres quartiers nantais." "L'objectif, c'est de traiter équitablement les différents territoires de l'agglomération", souligne l'inspecteur académique. Implantées au sud, "ces sections renforcent l'attractivité de nos établissements

locaux et offrent aux élèves un plus grand choix d'options près de chez eux", ajoute Denis Schenker, proviseur du lycée Jean-Perrin.

Echanges, culture et technique

Proposée à partir de la 4^e et jusqu'en terminale, l'option européenne s'adresse aux élèves ayant déjà un bon niveau de langue, sélectionnés sur dossier en fonction des places disponibles (une vingtaine au collège, une trentaine au lycée). Au collège, il s'agit d'une langue renforcée : deux heures d'enseignement en plus (pratique orale,

civilisation européenne, échanges avec des correspondants). Au lycée, l'option correspond à deux heures de cours en langue étrangère (histoire-géographie ou matière technique selon la filière), plus, éventuellement, une heure d'enseignement général.

Un plus pour les passionnés de langues

A la clé, en fin de cursus : un bac mention européenne. Un sésame pour les études supérieures ? Pas forcément, répond l'inspecteur d'académie. "Ce n'est pas un critère pour entrer en classe prépa ni un équivalent pour poursuivre ses études à l'étranger", prévient Gérard Prodhomme. "Mais c'est un plus pour les passionnés de langues, une ouverture culturelle et linguistique". Une fenêtre sur l'Europe, pour garder la tête dans les étoiles... et les pieds sur terre.

Section européenne, mode d'emploi

Au collège, les élèves admis en section européenne en 4^e conservent leur option en 3^e et sont prioritaires pour entrer en seconde européenne au lycée. Les collégiens en section allemand (collèges Allende à Rezé et Jean-Monnet à Vertou) poursuivent leur cursus au lycée des Bourdonnières, à Nantes. Et leurs camarades en section anglais (collèges Pont-Rousseau à Rezé et La Neustrie à Bouguenais) vont au lycée Jean-Perrin.

QUESTION À



Didier Quéraud, adjoint chargé des travaux et des bâtiments

Quels sont les objectifs des travaux réalisés ?

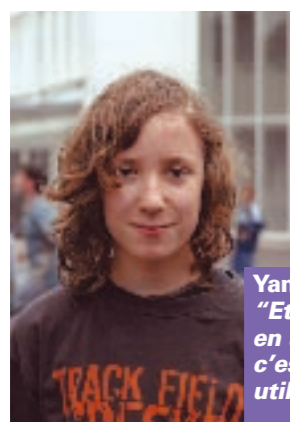
Toute l'année, la Ville investit pour entretenir ses bâtiments, s'adapter à l'évolution des normes et offrir de nouveaux services en adaptant l'existant ou en créant des équipements.

L'extension de la maternelle Jean-Jaurès (inauguration le 16 septembre), par exemple, fait suite à l'augmentation des effectifs scolaires. Tout comme la pose d'un modulaire à Salengro, une solution d'urgence pour servir un nombre croissant de repas. Ainsi, les élèves n'ont plus à se déplacer au centre du Chêne-Gala : ils peuvent rester avec leurs camarades et manger plus sereinement. La Ville répond aussi aux besoins des jeunes (création du PAJ au Château ouvert en août) et à ceux des sportifs (stationnement place de l'Europe près du gymnase Dugast, début des travaux de la salle de convivialité à la halle de tennis de la Trocardière en septembre). Sans oublier l'accueil des tout-petits et les loisirs des seniors (crèche et local de la Carterie ouvriront en septembre). Ou l'organisation des salons et concerts (rénovation de la halle de la Trocardière qui rouvrira ses portes vers la mi-septembre). Pour ce qui est des travaux d'entretien, ils sont parfois longs et coûteux à l'image de ceux de l'église Saint-Pierre mais en l'occurrence nécessaires dans le cadre de la préservation de notre patrimoine.

Christine Coutant, adjointe au maire, chargée de l'éducation



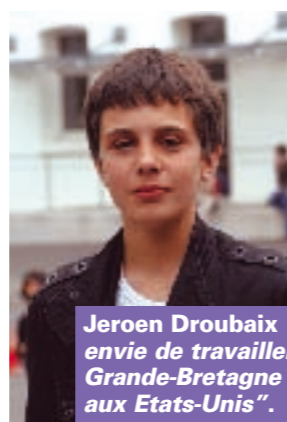
"La création de sections européennes à Rezé est une chance pour nos jeunes qui pourront avoir une pratique approfondie d'une langue. C'est l'occasion pour eux de s'ouvrir à d'autres cultures, de partager des expériences et d'enrichir leur vision du monde."



Yann Lenzen "Etre à l'aise en anglais, c'est toujours utile".



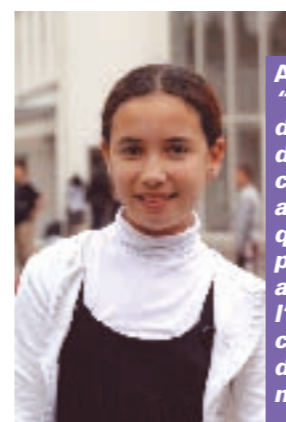
Corentin Jamot "L'anglais est un atout pour trouver un métier".



Jeroen Droubaix "J'ai envie de travailler en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis".



Maëlle Ripoché "Je voudrais devenir journaliste. L'anglais me sera utile pour communiquer à l'étranger".



Ambre Grippay "L'année dernière, on avait des correspondants australiens avec qui nous avons pu tester notre anglais. J'ai aimé l'échange de cultures, découvrir leur mode de vie".

CONSEIL MUNICIPAL



6^e maison de retraite, piste d'athlétisme...

Dossiers de construction de la 6^e maison de retraite et de l'auditorium, réfection de la piste d'athlétisme, travaux de voirie étaient à l'ordre du jour du conseil municipal de juin.

La 6^e résidence pour personnes âgées dépendantes va enfin voir le jour rue Claude-Gaulu. Porté par la fondation Cémavie (Crédit Mutuel) et par Atlantique Habitations, le projet a une capacité d'accueil de 91 places. Les travaux de construction de la résidence "Les bords de Sèvre" débuteront à

l'automne pour une durée de 16 mois. Selon les règles fixées par le conseil général, Rezé participera au financement à hauteur de 20% de la base forfaitaire de 43 000 € par place installée, soit 782 500 €. Autre dossier de construction : l'auditorium (300 places), situé place de la Renaissance. L'équipement sera mis au service de l'école de musique et voué à accueillir des concerts de musiques du monde organisés par l'Arc et autres acteurs culturels. Le projet avance. Trois architectes sur les 119 qui ont répondu à l'appel ont été retenus. Le choix du lauréat se fera en décembre.

Réfection de la piste d'athlétisme

La piste d'athlétisme (400 m, 6 couloirs, 7 en ligne droite) est délabrée. La Ville a décidé de la refaire le plus vite possible. Réfection également des aires de saut en longueur, en hauteur, de lancer de poids et de javelot. Et création d'une nouvelle aire pour le saut à la perche. Coût de l'opération : 800 000 €. Toujours au chapitre des travaux, plusieurs

opérations de voirie vont être menées : réfection des abords de la résidence Dauphiné, des allées piétonnes rue Julien-Douillard près du cimetière Saint-Paul, réhabilitation des réseaux électrique/eau potable pour le marché et installation de cache-containers place du Pays-de-Retz, réhabilitation du sol sportif et clôture du plateau d'évolution de Château-Sud et de la cour de récréation du groupe scolaire Jean-Jaurès. Le parking des résidences Mauperthuis et Plancher va être équipé d'un éclairage. Enfin, compte tenu de la vétusté et des pannes récurrentes du chauffage au fuel de l'église Saint-Paul, utilisée pour le culte mais aussi à l'occasion de concerts de l'Arc, Aria ou des Amis de l'orgue, une nouvelle installation de chauffage, électrique radiant, va être mise en place (coût de l'opération : 85 000 €).

Des acquisitions de terrain

Aménager la ville, offrir de nouveaux services à ses habitants, c'est préparer l'avenir en achetant des terrains ou des maisons. Car rien ne peut sortir de terre si l'on

ne dispose pas de foncier. Près de 4 900 m² autour du château de la Classerie appartenant à la congrégation religieuse et gérés par l'association Espérance sport viennent d'être achetés par la Ville (530 000 €) pour éviter que le parc ne disparaisse en raison de la pression immobilière. Le château de la Classerie intéresserait sur le plan patrimonial pourrait faire l'objet d'une prochaine acquisition. Il s'agit en effet de l'une des deux Folies nantaises (demeure bourgeoise du XVIII^e siècle), avec la Balinière, que compte Rezé. Affaire à suivre. Rue de la Balinière, un terrain privé a été acquis. Il pourrait accueillir des logements sociaux. Enfin, la Ville a fait valoir son droit de préemption sur une parcelle de 1 400 m² située rue de la Mirette, car cette propriété est en façade de la future réalisation de la liaison Mendès-France.

La Ville achète les terrains du Château de la Classerie.



Le projet de la résidence pour personnes âgées rue Claude-Gaulu.

Un budget de 800 000 € pour refaire la piste d'athlétisme et différentes aires.

EN BREF...

Deux vœux

Le conseil municipal a ouvert sa séance sur deux vœux. Dans le premier, les élus de la majorité, rejoints par les deux membres de "Rezé à gauche toute", s'opposent au démantèlement de la sous-direction de l'accès à la nationalité française. Ce service central de l'Etat, implanté depuis 1987 à Rezé, est dans le collimateur du gouvernement qui souhaite donner l'instruction et la décision d'une grande partie des naturalisations aux préfetures, ce qui remettrait en cause l'égalité de traitement des demandeurs de nationalité française. Voté par la majorité de gauche, les élus de Rezé à gauche toute et du Modem, le deuxième vœu est une demande solennelle au gouvernement de retirer son projet sur l'Education nationale et d'engager une concertation sur ce dossier avec tous les acteurs.

Contrat éducatif local

Le programme d'actions 2008-2009 du CEL a été approuvé. Ces activités périscolaires qui ont lieu sur le temps du midi ou après la classe concerneront 1 380 enfants de moins de 12 ans et 683 de 12 à 16 ans.

Conseil municipal

Vendredi 19 septembre à partir de 19h. Entrée par les jardins.

Collèges : changements de direction

De nouveaux principaux font leur rentrée à Rezé : Christian Caillaud remplace Marie-Eve Thévenin au collège Pont-Rousseau et Elisabeth Desobry succède à Gilles Lemasle au collège Salvador-Allende.

Enquête urbanisme

Enquête publique pour une modification du plan local

d'urbanisme du 8 septembre au 10 octobre (secteurs concernés : boulevard Condorcet, Aufrère, bois des Poyaux ; règles concernant les espaces verts des nouvelles constructions ; complément pour la protection des éléments du patrimoine bâti et naturel). La révision du PLU se fait tous les 10 ans environ. Pendant ce délai, des modifications et des ajustements sont faits. Ces mises à jour font l'objet d'une enquête publique avant d'être soumises au vote du conseil communautaire. Dossier à consulter au pôle Loire et Sèvre (centre commercial des Châtelets) et en mairie (accueil urbanisme), du lundi au vendredi.

Station d'épuration

Enquête publique sur l'autorisation d'exploitation des futures installations de la station d'épuration de la Petite-Californie actuellement en restructuration. Du 8 septembre au 10 octobre en mairie de Bouguenais. Permanences à Rezé : 16 et 24 septembre (13h30-17h30).

ZAC de la Jaguère

Enquête publique préalable à la future opération d'aménagement en zone d'habitat de la ZAC de la Jaguère. Du 26 août au 30 septembre. Dossiers de déclaration d'utilité publique et de mise en compatibilité du plan local d'urbanisme à consulter en mairie (accueil urbanisme), du lundi au vendredi.

Alva

Enquête publique sur l'autorisation de poursuite d'exploitation d'Alva (Mainguet) usine de fonte et de raffinage de corps gras animaux et végétaux située 3 rue des Chevaliers. Du 15 septembre au 15 octobre en mairie.



Hors temps scolaire, les petits ont parfois besoin d'un coup de pouce des grands.

RAGON

Le théorème de l'entraide

Deux fois par semaine, le centre socioculturel de Ragon réunit bénévoles et enfants sur les mêmes bancs. Au programme : accompagnement scolaire.

« Si ma fille me parle d'un problème que je n'arrive pas à résoudre, j'en fais part à l'équipe de l'accompagnement scolaire du CSC Ragon et passe le relais à plus compétent que moi sur le sujet », témoigne Jérémy Poilane. Les encadrants ont leurs trucs pour débloquer certaines situations. « Par le jeu les enfants apprennent sans s'en apercevoir », observe Corinne Francisque, animatrice de l'atelier du centre socioculturel, soutenu dans cette action par l'école de Ragon. La discussion est importante également. « On partage beaucoup »,

confie Agnès, bénévole depuis trois ans, qui « rêvait d'être instit ». Pas besoin de diplôme pour s'investir dans l'accompagnement scolaire, mais adopter une attitude éducative. Le lundi et le jeudi après la classe, une quinzaine d'enfants du CP au CM2 sont accueillis au CSC. Les enfants font leurs devoirs en petits groupes, peuvent revoir un point qui cause souci, un problème de méthodologie... Les parents apprécient. Les gamins aussi. Reste plus qu'à trouver un plus grand nombre de bénévoles.

Au CSC Ragon à partir du 15 septembre.

Accompagnement scolaire : recherche des bénévoles...

Les centres socioculturels et associations recherche des bénévoles. Vous souhaitez proposer votre aide ? Voici leurs coordonnées téléphoniques. Centres socioculturels Château (02 51 70 75 71), Jaunais-Blordière (02 28 44 40 00), Loire-et-Seil (02 51 11 12 32), Ragon (02 28 25 29 40), le Cepal (02 40 05 45 27), association Ascor - Accompagnement scolaire à Rezé (02 40 75 34 54), SRI - Services régionaux itinérants (02 40 75 42 53).

LA BLORDIÈRE

Des collégiens chez Citroën

Rien de mieux qu'une visite in situ pour aborder le monde du travail. L'entreprise Citroën a ouvert ses portes à des collégiens de Pont-Rousseau.

Le dispositif Déclic métiers-Eurêka, mis en place par l'association Escalade et le Centre d'information et d'orientation (CIO), a permis l'an dernier à 208 élèves rezéens de visiter une entreprise. En juin, une classe de 4^e du collège Pont-Rousseau a passé une matinée dans les murs de Citroën rue Charles-Rivière. Une vraie découverte pour les élèves. « L'entreprise est une entité abstraite pour les jeunes, un monde qu'ils ne connaissent pas », souligne Madame Rauch, leur professeur principal. Elle a choisi la concession Citroën pour sa large palette de métiers exercés : commerciaux, administratifs, mécaniciens, magasiniers...

Mobiliser les élèves

Après la visite guidée de l'intégralité du site, les collégiens ont suivi en petits groupes un salarié de Citroën dans l'exercice de son métier. Deux garçons ont ainsi

assisté à un changement de vitre en carrosserie, deux filles se sont essayées à la peinture. Au final, « les collégiens étaient ravis, ils n'imaginaient pas qu'une entreprise fonctionnait comme ça », rapporte leur enseignante. En classe de 3^e, un stage d'une semaine en entreprise viendra approfondir cette première immersion. « Toutes les classes de 4^e du collège ont participé à l'opération Déclic métiers. Les entreprises du réseau d'Escalade prennent également en stage des élèves en difficultés qui à un moment donné de leur parcours peuvent avoir besoin d'un temps de découverte plus approfondi de l'entreprise destiné à les remobiliser. Sur le plan pédagogique, ce partenariat avec Escalade est très précieux », ajoute Marie-Eve Thévenin, ex-principale du collège Pont-Rousseau qui vient d'être remplacée dans ses fonctions par Christian Caillaud.

Escalade : 02 40 08 09 00.

L'association Escalade ouvre les portes des entreprises aux collégiens.



■ CHÂTEAU

Rond-point place Mitterrand

La création d'un rond-point place François-Mitterrand a été entreprise cet été. Prévus dans le cadre de la rénovation du centre commercial du Château, cet aménagement permettra aux automobilistes d'accéder plus facilement au parking devant les commerces.

■ RAGON

Aufrère : desserte en bus modifiée

Le quartier de l'Aufrère, desservi auparavant aux heures de pointe par la ligne 33, l'est maintenant aussi en heures creuses à raison d'un bus sur deux, et ce, du lundi au samedi. Le circuit R Aufrère/La Carrée/Océane n'existe donc plus.

Sont conservés les circuits R "Clubs" et celui des "Marchés".

Parc de Praud

La pose de la ferronnerie (portails et garde-corps aux abords de la mare) clôt les travaux d'aménagement du parc de Praud. La première phase des travaux (2005-2006) avait permis la création de deux aires de jeux, l'implantation d'un espace fleuri, l'aménagement de promenades et la pose d'un éclairage. En 2007, de nouvelles allées avaient été aménagées et de nouveaux jeux pour enfants installés.

Coût pour l'ensemble des travaux : 534 000 €.



A la Mission locale, tous les moyens sont bons pour insérer les jeunes. Le talent artistique en est un.

PONT-ROUSSEAU

Tous les jeunes ont du talent !

La Mission locale accompagne les jeunes dans leur recherche d'emploi ou de formation. Mais saviez-vous qu'elle pouvait aussi faire office de galerie d'art ? Sans oublier son objectif final : l'emploi des jeunes.

Nicolas Bertaud, artiste de 21 ans, a conçu l'affiche de son exposition, achevée des toiles dans l'urgence et envoyé des invitations pour le vernissage. Une exposition comme les autres ? Pas vraiment. Ses toiles et tee-shirt peints à la main ont été accrochés en juin sur les murs de l'antenne sud de la Mission locale pour l'insertion des jeunes. Et les invitations étaient destinées aux partenaires de la Mission et aux entreprises susceptibles d'être attirées par son profil. Titulaire d'un brevet de technicien

dessinateur maquettiste et d'un bac pro communication graphique, Nicolas cherche un emploi depuis un an. "De préférence dans l'illustration, pour laisser libre court à ma créativité", précise-t-il.

Coup de pouce

Il a saisi la chance offerte par la Mission locale et s'est investi à fond dans le projet. "Le but est d'avoir des contacts, de rencontrer des gens qui s'intéressent à mon travail", souligne Nicolas. Plusieurs jeunes ont

bénéficié de ce coup de pouce sur d'autres antennes de l'agglomération. Pascale Céron, responsable communication de la Mission locale, juge qu' "il est important de valoriser ce que font les jeunes au-delà de leur projet professionnel. Quelqu'un de bien dans sa peau sera plus opérationnel sur le marché du travail".

A l'avenir, la Mission locale pourrait se transformer régulièrement en galerie. Plusieurs jeunes se sont déjà manifestés après avoir vu les toiles funky et colorées de Nicolas. "Nous allons réfléchir à une exposition commune, qui permet des rencontres et une émulation. Sans oublier l'objectif final qui reste l'emploi", conclut Pascale Céron.

Mission locale, 8 rue Jean-Baptiste-Vigier. Rens. 02 51 70 26 93



Mariama Diaby, présidente de la nouvelle association Bara.

CHÂTEAU

Bara, pour s'épauler

Un groupe de femmes d'origine africaine vient de créer une association : Bara. Pour mieux s'intégrer dans la société tout en préservant leur culture.

A 40 ans, Mariama Diaby vit en France depuis une dizaine d'années. Comme elle, sénégalaises, guinéennes, maliennes ou burkinabés, elles sont une cinquantaine à avoir quitté leur pays pour suivre ou rejoindre leur époux travaillant en France. "Une rupture parfois difficile pour nous car on n'a pas eu la chance d'aller à l'école et on n'a pas d'emploi. C'est vrai que nous sommes heureuses d'être en France avec notre famille, mais la solitude est assez difficile car la vie ici est bien différente de chez nous", témoigne Mariama, la présidente.

Créer des occasions pour parler, pour se soutenir moralement, pour fêter ensemble des événements familiaux, c'est précisément le but de l'association "Bara" : terme qui en mandingue, désigne les travaux collectifs réservés aux femmes et dont les produits servent des projets communs. "C'est le même principe : chaque femme cotise à la tontine", poursuit Mariama. "Avec la somme, on aide ceux qui ont des difficultés passagères ou qui souhaitent envoyer leurs enfants au pays pour voir ou revoir des grands-parents qu'ils ne connaissent parfois pas.

Rens. 02 40 04 10 18.

PAROLE D'HABITANTE

Vous êtes nombreux à vous plaindre des poubelles qui encombrent les trottoirs toute l'année. Ci-contre les propos d'une habitante, Gisèle.



"Il y en a marre des poubelles conteneurs qui restent toute l'année sur le trottoir. C'est insupportable pour une question de salubrité – car généralement celles qui ne sont jamais rentrées ne sont jamais lavées – mais aussi pour une raison de sécurité car elles gênent le passage des piétons, pire encore pour les gens en fauteuil roulant ou pour les poussettes. Que leur reste-t-il à faire ? A descendre du trottoir pour marcher sur la route. Est-ce normal ? Et puis, c'est la moindre des politesses vis-à-vis de ses voisins. Il faut parfois pousser les poubelles pour entrer chez soi. Il suffit qu'il y en ait un qui laisse sa poubelle pour que tout le monde en fasse autant. Je ne peux pas comprendre cela. Ramasser sa poubelle est une obligation. Et même si pour cela il faut la passer par le salon. Si elle est propre, quel est le problème ?"

Un arrêté municipal oblige les habitants à ramasser les poubelles. Ceux qui dérogent à la règle s'exposent à acquitter une amende. A savoir : en cas de vent fort, les containers risquent de se renverser sur la voie publique et occasionner un accident. La responsabilité du propriétaire du container est susceptible d'être engagée.

AGENDA

Secours populaire
Ouverture du vestiaire, 66-68 rue Emile-Zola, le jeudi 4, les mercredis 10 et 17 et le samedi 27 septembre de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Ouvert à tous. Renseignements les jours d'ouverture : 02 51 70 03 81.

ASBR Yoga-Sophrologie
Stage de découverte de la sophrologie, samedi 20 septembre de 9h30 à 11h30 (5 €). Rens. 02 40 84 14 00 ou 02 40 75 67 86.

Association des donneurs de sang
Prochaine collecte samedi 27 septembre, de 8h à 12h, maison de quartier de Ragon, rue du Vivier. Rens. 02 40 32 85 40 ou www.dondusang-reze.net

ASBR Omnisports
Journée porte ouverte (22 disciplines) samedi 16 septembre de 14h à 18h au centre sportif d'Airbus, 11 rue de la Galarnière. Rens. 02 40 75 48 58 ou asbr.omnisports@free.fr

Tourisme et loisirs
Circuit pédestre
"Découverte de Vertou et de la Sèvre nantaise" dimanche 21 septembre : balades, découvertes, anecdotes, jeux, pot de l'amitié et distribution de lots. Inscription avant le 15 septembre. Rens. 02 40 75 91 17.

CSC Loire-et-Seil
Journée porte ouverte samedi 6 septembre : 10h-13h, maison des Isles ; 15h-17h, maison du Port-au-Blé. Inauguration du jardin aromatique et de l'arborescence à 17h30 à la maison du Port-au-Blé. Rens. 02 51 11 12 32.

CHÂTEAU

La lecture partagée

Chaque mois, des retraitées de l'Orpar se retrouvent autour d'un livre pour échanger.

Elles ont dévoré quelques milliers de pages ensemble. Faites le calcul : une moyenne de six livres par an, depuis 1990, date de la création de l'Office municipal des retraités et personnes âgées. Plusieurs sont là depuis le début, comme Lucienne Seignard, qui anime l'activité avec Monique Loirat. Séparées en deux groupes, les 40 lectrices de l'atelier rencontre lecture se retrouvent une fois par mois. Elles lisent de tout, pourvu que ce soit disponible en poche. A chaque séance, un membre du



Le groupe de lecture de l'Office des retraités et personnes âgées.

groupe présente le livre et la discussion s'engage. "On a parfois l'impression de ne pas avoir lu le même livre, tant on ne l'a pas ressenti de la même façon", confie Chantal. Les échanges peuvent faire naître un regard différent. "Parfois un livre nous plaît moins et ça change après l'explication", raconte une autre lectrice. Convivial, l'atelier incite à lire régulière-

ment et amène les plus assidues à découvrir de nouveaux auteurs. "C'est aussi un lieu de rencontre, certaines viennent même sans avoir lu le livre", sourit Lucienne Seignard. Les hommes y sont absents. Monique Loirat ne désespère pas : "Si vous avez des voisins..." lance-t-elle à la cantonade féminine.

Rens. 02 51 72 71 27.

PONT-ROUSSEAU

Carterie : rentrée de la crèche et des seniors

Après un an de travaux, la crèche, le local seniors et les 19 logements sociaux de la Carterie accueillent leurs premiers occupants.

Débutée en juin 2007, la construction de l'immeuble à l'angle des rues Chupiet et Huchon, s'est achevée cet été. Situé

en face du parc de la Carterie, le bâtiment abrite 19 logements sociaux gérés par Atlantique Habitations et deux espaces municipaux en

rez-de-chaussée : une crèche de 400 m² baptisée Les Ritournelles, rue Chupiet, et un local seniors de 200 m², rue Huchon. Une cohabitation propice à l'échange entre générations.

D'ailleurs, l'Office municipal des retraités et personnes âgées de Rezé (Orpar), qui gère le local 3^e âge, mettra une de ses salles à disposition du relais assistantes maternelles pour ses animations le matin et la réservera l'après-midi aux associations de retraités. Une mutualisation qui devrait favoriser l'émergence d'activités intergénérationnelles.

Consulté par la Ville, l'Orpar a proposé de baptiser ce nouveau local "salle de la Carterie", en référence au parc et au quartier, ainsi dénommé depuis le XV^e siècle. Une façon de conserver la mémoire et l'âme du quartier.

A deux pas de la maternelle Salengro, la crèche Les Ritournelles, pourra accueillir jusqu'à 28 enfants. Ce qui n'est pas de trop compte tenu de la demande croissante liée à l'installation de nouveaux ménages, à l'augmentation du nombre de parents seuls et à l'évolution du temps de travail.

Coût total pour la Ville : 1,4 millions d'euros TTC.



La Carterie à l'angle de la rue Chupiet et de la rue Huchon.



Le botaniste Claude Figureau a recensé les plantes et fleurs dans les ruelles du Port-au-Blé. Ici, près d'un plan de mélisse.

REZÉ-HÔTEL-DE-VILLE

Les venelles fleuries au naturel

Les petites rues du Port-au-Blé sont riches de trésors floraux apportés par le vent, les oiseaux et les semelles de chaussures... Ces fleurs et ces plantes viennent d'être recensées par un botaniste.

Claude Figureau est expert botaniste et ex-directeur du jardin des plantes de Nantes. Fin 2007, il a arpenté, en compagnie de membres de l'équipe du service espaces verts, les venelles du Port-au-Blé, pour dresser l'inventaire des fleurs et des plantes qui poussent spontanément. Sans l'intervention de l'homme. Souvent disséminées par le vent. "On les a répertoriées, localisées sur une carte, puis on a regardé celles qui présentaient le plus de valeurs décoratives et patrimoniales", explique Claude Figureau.

De la Méditerranée au Port-au-Blé

L'enjeu ? Favoriser un fleurissement naturel en évitant tout usage de pesticides, nuisibles à l'écosystème. "Avoir des venelles riches, belles sur le plan floral, et qui régulent elles-mêmes les mauvaises herbes, c'est possible", confirme-

til avant de citer quelques-unes de ses plus belles "trouvailles" : comme le polycarpe à quatre feuilles. "Une fleur que l'on trouve plutôt en Méditerranée dans les sols sableux, et dont les graines ont peut-être voyagé sous la semelle d'une chaussure ou du temps où le village était un port." Ou encore, la petite violette de Reichenbach, appelée aussi violette des bois, nichée au pied des murs et particulièrement appréciée des fourmis pour sa caroncule, une excroissance gourmande présente sur la graine. Mais aussi, la chéloïdine, l'herbe aux verrues bien connue des anciens. "Quand on casse la tige, coule un latex jaune, que l'on peut appliquer sur une verrue pour la réduire", ajoute-t-il. De l'absinthe, à la monnaie du pape, en passant par le coquelicot et la queue-de-souris, tout un monde à découvrir. À Port-au-Blé, quand vient l'été... mais aussi aux pieds de nombreux murs rezéens.

PERMANENCES DES ÉLUS

Élus de quartiers

Ils sont à l'écoute des habitants. Renseignements et rendez-vous au 02 40 84 43 47.

REZÉ-HÔTEL-DE-VILLE

(Bourg/Zola-Barbusse) Mairie.

■ Mireille Richeux-Donot

Samedi 6 septembre de 11h à 12h

CHÂTEAU (Landreau/Trocardière)

Centre socioculturel, allée de Touraine.

■ Christian Brochard

Samedi 27 septembre de 11h à 12h

■ Ina Sy

Samedi 6 septembre de 11h à 12h

BLORDIÈRE (Ouche-Dinier)

Centre socioculturel,

3 square du Jaunais

■ Sylvie Le Blan

Samedi 20 septembre de 11h à 12h

Alain Coutant-Nevoux

Samedi 20 septembre de 9h à 10h

PONT-ROUSSEAU (Saint-Paul)

Salle Jean-Jaurès, avenue Jean-Jaurès.

■ Catherine Gosselin

Samedi 27 septembre de 11h à 12h

HOUSSAIS

(Chêne-Creux/Trois Moulins)

Maison de quartier, avenue de la Houssais.

■ Véronique Charbonnier

Samedi 27 septembre de 11h à 12h

■ Philippe Puiroux

Samedi 6 septembre de 11h à 12h

RAGON

Centre socioculturel, 9 rue du Vivier.

■ Anaïs Gallais

Samedi 13 septembre de 11h à 12h.

■ Julien Chaillou

Samedi 13 septembre de 10h30 à

11h30

TRENTEMOULT-LES-ÎLES

(Haute-île et Basse-île)

Maison de quartier.

■ Dominique Poirot

Samedi 13 septembre de 11h à 12h

Élus de l'opposition

■ MoDem : sur rendez-vous, contact par courriel : stephane.louedin@mairie-reze.fr

■ REZÉ À GAUCHE TOUTE :

lundi et mercredi de 14h à 17h

en mairie ou sur rendez-vous

au 06 65 17 06 09.

■ UMP : lundi de 9h à 10h30

et vendredi de 14h à 16h en mairie ou

sur rendez-vous au 06 62 14 63 48.

Conseillers généraux

■ Canton de Bouaye/Rezé

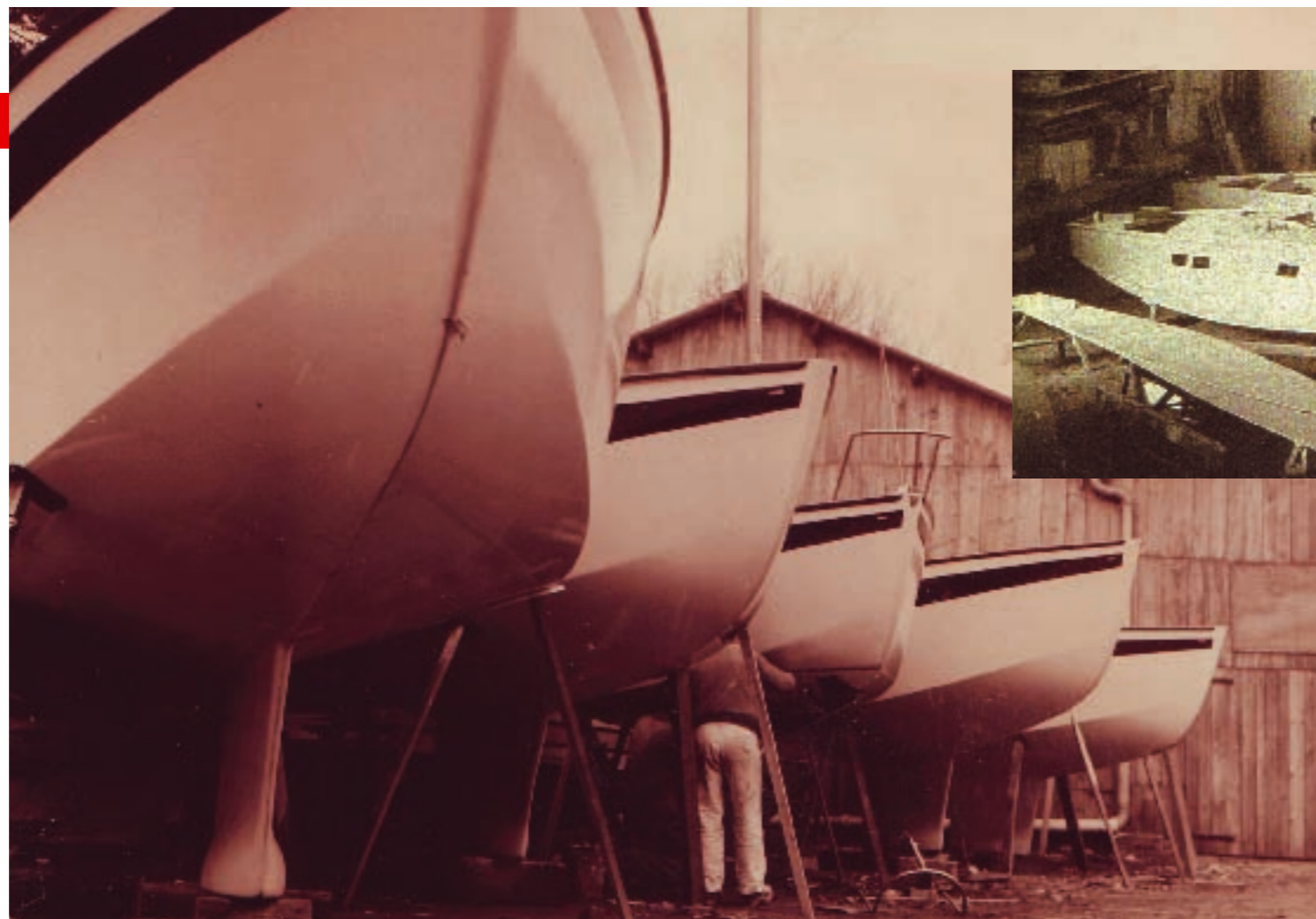
Gérard Allard reçoit sur rendez-vous le jeudi de 15h30 à 17h et le samedi de 10h à 12h au 02 40 99 10 81.

■ Canton de Rezé-Bouguenais

Françoise Verchère reçoit sur rendez-vous au 02 40 99 78 58.

MÉMOIRE

Le Muscadet, mais aussi le Cognac, l'Armagnac... Des centaines de bateaux ont été construits à Rezé par les chantiers Aubin. Une saga familiale qui débuta sur les bords de l'Erdre avant de se poursuivre, de 1962 à 1980, sur les rives de Loire.



Avec la construction du Muscadet dessiné par Harlé, les chantiers navals Aubin contribuent à la démocratisation de la plaisance.

Paul et Marie-Anne Aubin à bord du Vezon, le plus ancien voilier français (1887) en état de naviger, classé monument historique.



Les Chantiers Aubin, un mythe de la plaisance, amarré à Trentemoult de 1962 à 1980. Le berceau des Muscadet, Cognac, Armagnac, Cabernet, Sauvignon... Que des bons crus signés par le célèbre architecte Philippe Harlé et fabriqués par les frères Aubin, André et Paul, charpentiers de marine et "meilleurs ouvriers de France" en 1955 et 1958. Formés, tout comme Marcel, le frère aîné, dans divers chantiers mais surtout dans l'atelier de leur père, sur la rive gauche de l'Erdre, en contrebas du pont de la Tortière jusqu'en 1960. "Mon beau-père, Baptiste, était un type surdoué, passionné et très exigeant", confie Marie-Anne Aubin. L'instinct d'innovation et le souci de perfection feront de cet homme simple une adresse où accourront les Larousse, Decré, Thubé (champion olympique de 1912 et directeur commercial des papiers à cigarettes OCB), Grenapin, mais aussi les fameux architectes Cornu, Herbulot (Vaurien, Corsaire),...

Le Muscadet est né à Norkiouse

Bon sang ne saurait mentir ! En 1960, les fils, André et Paul, prennent la relève puis s'installent sur les bords de la Loire à Rezé, en 1962. La même année, ils rencontrent Philippe Harlé, "un jeune architecte inconnu à l'époque". Il leur propose "les plans d'un drôle de voilier en contreplaqué sans nom". Le "Muscadet" aura tôt fait de s'en faire un. Ce petit croiseur de 6,40 m a un nez camus, des hublots taillés au couteau, un haut franc-bord et un bouchain vif, cette arête de chaque côté de la coque qui lui confère un aspect carré. A l'époque, en 1963, on dit de lui : "On lui pardonnera sa ligne, s'il montre son cul à tout le monde". Ce qu'il fera en remportant un nombre incalculable de régates

grâce à ses qualités marines et sa robustesse. Les frères Aubin en ont construit 587 !

Le Muscadet : un tournant dans la plaisance

Le Muscadet fait sauter le bouchon de la démocratisation de la plaisance. "C'était un rapport qualité/prix inimaginable : 10 000 F (1 500 €)", confie Marie-Anne Aubin. "On continuait en parallèle à construire de très belles unités classiques en acajou, bordés rivetés cuivre dessinés par les architectes Cornu, Dervin, Sergent, Stephens...", ajoute Paul Aubin, 76 ans. Mais, Harlé sera la griffe indissociable des chantiers Aubin

rezéens qui construiront en plus des Muscadet, 150 Cognac, 149 Armagnac, 93 Cabernet, 47 Sauvignon, 34 Baco... "Nous employions une moyenne de 35/40 employés, 46 au plus fort". Dans ce chantier familial, les bateaux sont faits à la demande. Pressentant le creux de la vague du bois, Paul Aubin développe en 1971 en parallèle une filière polyester APS à Saffré où naîtront les Tequila, Scotch, Chablis, Champagne et le fameux Sancerre.

"Si nous étions restés petits..."

Mais cela n'a pas suffi. Les gros "tan- kers" de la plaisance polyester - les Jeanneau, Bénéteau - avec leur produc-

tion de série et une politique commerciale plus offensive, ont mangé les "petits" bateaux cousus main avec cet amour du travail bien fait. Le 29 juillet 1980, faute de commandes, les chantiers Aubin ferment leurs portes à Trentemoult. La société de Saffré leur survivra six ans. "Si nous étions restés petits avec un effectif très restreint peut-être serions-nous encore vivants. Qui sait ? Aujourd'hui, nous recevons des courriers de gens qui naviguent dans le monde entier pour nous dire merci parce qu'avec leur bateau Aubin, ils ont bravé des tempêtes. Cela atténue l'amertume que nous avons pu ressentir au moment de la fermeture du chantier", conclut Marie-Anne Aubin, le cœur encore gros.

Plus tard, les chantiers Lebeauvin près de la place des Filets et Bézier à Norkiouse connaîtront le même sort que les Aubin. Aujourd'hui, à Rezé, il reste deux chantiers navals : l'atelier du Bois courbe dirigé par Samir Antri-Bouzar à l'emplacement des chantiers Aubin et Canotage de France tenu par François Lelièvre à Basse-Ile. Les bateaux Aubin naviguent toujours quand d'autres plus modernes ont disparu. En 2004, le fils de Paul et Marie-Anne, Jean-Marc, a créé la société Aubin Création Marine qui rappelle, par des produits spécifiques, en particulier une collection de cartes postales, un DVD, le parcours éducatif de sa famille de charpentiers de marine.



Forum des associations



Régates à Trentemoult



Basket



Knots



Solange La Frange



Expo, "Déchets : ça déborde !"



JOURNÉES DU PATRIMOINE

De nombreux rendez-vous sont proposés pour cette nouvelle édition des Journées européennes du patrimoine le samedi 20 et le dimanche 21 septembre :

- peintres amateurs, sam. et dim., de 10h à 19h, manoir de la Morinière.

- exposition "Du roquio au navibus", sam. et dim, de 10h à 17h, Maison des Iles.

- restauration de bateaux, sam. et dim. 10h-12h30 et 14h-18h, 110 rue de la Basse-Ile.

- mini-concerts de l'école de musique, sam. 14h-17h, chapelle Saint-Lupien.

- concert d'Aria Voce, dim., 18h30, église Saint-Pierre.

- concert de musiques actuelles, sam., 18h, centre musical de la Balinière.

LE CORBUSIER À L'HONNEUR

Exposition "Le Corbusier, 103 maisons et la ville de Chandigarh".

L'exposition souligne le lien entre 103 maisons conçues par l'architecte et le projet qui fut le couronnement de sa carrière : la ville de Chandigarh. Du 2 au 23 septembre, galerie Diderot.

Rens. 02 40 84 43 60.

Trois conférences sont proposées à la salle audiovisuelle de la maison des projets :

- "L'inscription de l'œuvre du Corbusier au patrimoine mondial", mardi 2 septembre, 19h.

- "La société indienne et son système de castes", vendredi 12 septembre, 18h.

- "L'architecture indienne ou l'art divin de la construction", vendredi 12 septembre, 19h30.

Rens. 02 40 84 43 84.

SEMAINE DE LA MOBILITÉ

Une semaine pour privilégier les modes de déplacements peu polluants. Des animations sont prévues le samedi et le dimanche : journée sans voiture sur les quais de Trentemoult, exposition "Tous en selle !" et atelier réparation de vélo à Pont-Rousseau, inauguration de la piste cyclable rue Jaurès...

Samedi 20 et dimanche 21 septembre.

Rens. 02 40 84 42 84 et www.mairie-reze.fr.

ÉVÉNEMENTS

Forum des associations

85 associations présentent leurs projets et activités.

Au programme : conférence-débat, sur le thème : "S'engager dans une association : pour soi ou avec les autres ?".

Vendredi 12 septembre, 20h30. Halle de la Trocardière.

Stands et animations, Samedi 13 septembre, de 14h à 18h30.

Halle de la Trocardière.

Régates de Trentemoult

Régates de Trentemoult. Une compétition conviviale organisée par le Centre nautique Sèvre et Loire.

Dimanche 21 septembre, de 10h à 18h.

Quai Marcel-Boissard.

Concert de Batala (musique brésilienne) par l'Arc.

Dimanche 21 septembre, de 14h à 18h,

Place des Filets. Gratuit.

Rens. 02 40 13 13 57.

LECTURE

Les Effacés

L'écrivain Sylvain Coher conte la longue marche de clandestins de l'Est, au cœur de son livre "Les Effacés". Il est accompagné par

le guitariste Olivier Mellano.

Mardi 30 septembre, 19h, Médiathèque Diderot.

Rens. 02 40 13 44 01.

MUSIQUE

Présentation de la saison de l'Arc

Avec Hélène Labarrière (contrebasse) et Violaine Schwartz (chant).

Mardi 9 septembre, 19h.

Théâtre municipal.

Rens. 02 51 70 78 00 ou

www.larcareze.fr.

Retour du Jeudi

Avec Messiopa (Jazz).

Jeudi 25 septembre, 20h.

Barakason. Gratuit.

Rens. 02 51 70 75 75.

Soirée ska

Avec The Toasters, 3 Minutes Warning et Beer Beer Orchestra. Par l'association Cafard Nahum.

Vendredi 26 septembre, 20h.

Barakason. Tarifs : 11 à 13 €.

Rens. 02 51 70 75 75.

Soirée rock et électro

Avec 31 Knots (rock), Vale Poher Trio (folk rock) et Solange La Frange (électro).

Samedi 27 septembre, 20h.

Barakason. Tarifs : 6 à 10 €.

L'Aria revisite Vivaldi

Pour la sortie de son album dédié à l'intégrale des sonates pour violoncelles de Vivaldi, l'Aria donne un concert à Bouguenais suivi d'un bal masqué.

Jeudi 2 octobre, 20h30.

Piano'cktail, Bouguenais.

Tarifs : de 8 à 16 €.

Rens. 02 51 70 78 14.

PATRIMOINE

Journées du patrimoine

(Voir encadré ci-contre)

Journée Ratiatum

La Ville de Rezé et le musée Dobrée proposent une journée spéciale Ratiatum : circuit à Saint-Lupien le matin et visite de la collection d'objets gallo-romains au musée l'après-midi.

Samedi 13 septembre,

10h à Saint-Lupien,

14h30 à Dobrée.

Rens. 02 40 71 03 50.

Site Saint-Lupien

Visite du site de la chapelle Saint-Lupien avec l'archéologue de la ville.

Mercredi 24 septembre, 15h.

Rendez-vous sur le site.

Tarif : 3 € par personne ou 6 €

par famille, gratuité sous

conditions.

Rens. 02 40 84 43 96.

Maison radieuse

Visite des rues, d'un appartement et de la terrasse.

Mardis, jeudis et le sam. matin sur réservation.

Tarifs : de 1,65 € à 3,40 €.

Rens. 02 40 84 43 84.

EXPOSITION

Déchets : ça déborde !

Des infos et des jeux pour comprendre les enjeux du tri et du recyclage des déchets.

Du 3 septembre au 8 novembre.

Maison des projets.

Rens. 02 40 13 44 10.

VIDE-GRENIERS

Par l'AEPR Gym

Dimanche 21 septembre,

Place du Pays-de-Retz.

Rens. 02 40 75 57 57.

Par Rezé GRS

Dimanche 28 septembre,

Place du Pays-de-Retz.

Rens. 02 40 04 12 35.

SPORT

Challenge Raballand

Semi-marathon (21 km) ou challenge Raballand (10km) sur routes et chemins de la Jaguère.

Départ halle de la Trocardière.

Par l'ASBR Cross Athlétisme.

Dimanche 21 septembre,

Départ à 9h, 10h30 ou 11h,

Halle de la Trocardière.

Rens. 02 28 01 13 07.

Match de gala Basket

Match du Rezé Basket 44 (N2) / Basse-Indre, suivi d'un match de gala (Cholet Basket Pro A - Hermine de Nantes Pro B).

Samedi 6 septembre, 17h.

Gymnase Arthur-Dugast.

Tarifs : 4 à 8 €.

Rens. 06 72 46 48 56.

Marche de l'estuaire

Organisée par l'association Rand'audax. Rezé/Saint-Brévin (55 km).

Dimanche 7 septembre.

Départ à 5h du matin, parking

Leclerc Atout-OSud.

Rens. 06 88 92 18 79.

DIVERS

Fête de pays

Jeux, bar, restauration sur place. Par le syndicat d'initiatives de Trentemoult.

Dimanche 14 septembre, 11h.

Place des Filets.

Rens. 02 51 11 12 32.

Loto du FC Rezé

Nombreux lots à gagner. Sur inscription.

Samedi 20 septembre, 20h.

Halle de la Trocardière.

Rens. 06 68 89 60 59.

Groupes de la majorité Rezé à gauche avec Gilles Retière

Les élus socialistes

Rentrée : équation à inconnues

■ Depuis quelques mois, le Président de la République et son gouvernement, sous couvert de changement et d'efficacité, ont engagé des réformes au fort contenu idéologique dans les secteurs privé et public.

Dans le cadre de la politique de maîtrise des dépenses publiques, le ministre de l'Éducation nationale poursuit sa réforme du système éducatif français. Toutes les réformes annoncées dans la précipitation, sans concertation avec les enseignants, les parents, les collectivités locales, prennent effet à la rentrée.

La suppression de nombreux postes d'enseignants va entraîner des classes surchargées.

Le soutien pour les élèves en difficulté sera mis en place le matin, le midi ou le soir ou pendant les vacances scolaires. S'il peut apparaître comme une bonne idée, il va stigmatiser encore davantage ces enfants. En outre, le dispositif ne prend pas en compte les contraintes fixées aux collectivités, notamment l'organisation de travail des agents territoriaux dans les écoles maternelles (Atsem) dans le cadre des activités périscolaires. C'est d'une école ouverte dont nous avons besoin et pas de dispositifs en trompe-l'œil...

C'est un service public équitable, qui profite au plus grand nombre, que nous continuerons à défendre.

Le groupe socialiste

Les élus communistes

Les finances locales en danger

■ Maintenir un haut niveau de service public et une politique d'investissement cohérente avec les attentes de la population sans accroître la pression fiscale, devient la quadrature du cercle pour les collectivités locales. Les désengagements successifs de l'État, l'évolution négative des contrats avec la CAF incitent les élus locaux à la plus grande vigilance. En 8 ans, le montant cumulé des baisses de compensations de l'État correspond pour Rezé au coût de 2 crèches.

Les annonces de réforme de la fiscalité locale ou de révision des valeurs locatives ne nous rassurent pas. Le gouvernement va mettre en place une loi de programmation pluriannuelle 2009-2011 de maîtrise des dépenses publiques. Traduction : dépenses et dotations gelées pour 3 ans pour les collectivités locales ! Les élus communistes sont intervenus au conseil municipal de mai dernier pour tirer la sonnette d'alarme : en comprimant les dépenses des collectivités, l'État veut nous conduire à obéir à l'Europe libérale au détriment des politiques d'accompagnement scolaire, d'accueil des 2-3 ans, culturelles et artistiques... Aussi les élus communistes seront extrêmement attentifs aux évolutions budgétaires de la Ville.

groupecommuniste.reze@laposte.net

Les élus Verts

Le groupe des élus Verts

■ Notre groupe est l'une des 3 composantes de la majorité municipale. Nous avons vocation à apporter notre contribution, imprégnée des valeurs du développement durable : faire le lien entre les activités économiques, le développement équilibré du territoire, la préservation des ressources et l'équité sociale.

Ce groupe comporte 4 élu-e-s : Colette Reclus, élue du quartier Pont-Rousseau et à la maison des projets (au sein de la délégation à la démocratie locale), agit pour optimiser son usage par les Rezéens ; Chantal Kanga veille à préserver et à développer le patrimoine végétal. Loïc Simonet, chargé de la relation avec les entreprises et élu de Nantes Métropole, a pour objectif d'accompagner le développement économique du Sud-Loire. Didier Quéraud, aux bâtiments et travaux, intègre les économies d'énergie dans les mises en chantier, en neuf ou rénovation.

Au-delà de nos délégations, nous poussons les décisions qui contribuent à diminuer l'empreinte écologique de la Ville et de ses citoyens, nous défendons une équité femme/homme la plus juste possible, et alimentons la réflexion collective pour améliorer la gouvernance municipale.

Penser global, agir local : telle est notre devise !

elusverts@mairie-reze.fr

02 40 84 43 76

Groupe de la minorité Rezé à gauche toute

Liberté pour Sami Benméziane !

■ Ce printemps, les mesures Darcos, mettant à mal le service public de l'Éducation, ont entraîné d'importantes mobilisations enseignantes, tout particulièrement en Loire-Atlantique.

Le 11 juin 2008, une "occupation" pacifique de l'Inspection académique par des parents d'élèves et des enseignants, exigeant le retrait des mesures Darcos et la création de 200 postes pour le département, a été brutalement réprimée par les forces de l'ordre.

Sami Benméziane, enseignant à l'école élémentaire Jules-Ferry de Basse-Indre a été interpellé, emmené menotté au commissariat. Il est convoqué au tribunal correctionnel en février 2009 et encourt des peines très lourdes : 1 an de prison et 15 000 € d'amende. C'est très cher payé, pour avoir osé défendre le service public ! La criminalisation du mouvement social est désormais la tendance lourde d'un gouvernement qui reste sourd aux revendications populaires et veut broyer tous les services publics, menaçant gravement les libertés individuelles et collectives.

Les élus de "Rezé A Gauche Toute !" réaffirment leur soutien à Sami Benméziane qui doit être relaxé ! Toutes les poursuites doivent être abandonnées !

Un comité de soutien à Sami a été créé ; rejoignez-le et restez mobilisés contre les fermetures de classes projetées à la rentrée.

Angèle BRUNACCI et Pierre CHAUVIN

Groupe d'opposition UMP, NC, DD Tous ensemble pour Rezé

La fête des "Douleurs"

■ Après la fête des Couleurs et son déferlement de communication de la part de la majorité, nous portons notre éclairage à la connaissance des Rezéens.

Tout d'abord le coût de cette fête est de 170 000 € pour le budget de la commune. C'est un coût exorbitant que nous avons déjà dénoncé.

Combien de clubs sportifs, d'associations ou de besoins plus urgents aurions-nous pu satisfaire avec une telle somme ?

Les temps forts de cette dernière manifestation, le petit train et la soirée du samedi, du fait de la faible qualité du programme, n'ont pas rencontré le succès escompté.

A l'initiative des habitants, quelques pique-niques ont bien été tenus dans quelques quartiers, mais faut-il un tel investissement financier pour organiser un pique-nique avec ses voisins ?

La question que nous posons est simple : la commune peut-elle encore continuer à payer ainsi un événement de faible intérêt culturel et festif et dont la participation des habitants pour lesquels elle avait été initiée diminue d'année en année ?

Il y a déjà beaucoup de fêtes à l'initiative des quartiers et des associations. Doit-on organiser un temps fort municipal supplémentaire ou aider davantage ceux qui existent déjà ?

Quoi qu'il en soit, la fête des Couleurs ne peut plus être maintenue en l'état.

Groupe "Tous Ensemble pour Rezé"

Groupe MODEM Cap démocrate Rezé

La liberté du net en danger ?

■ Ce mois de septembre, nos eurodéputés s'apprêtent à examiner cinq directives concernant la réglementation du marché des télécommunications. Il n'y aurait rien de bien choquant à cela si la directive "vie privée" ne faisait pas l'objet d'un détournement liberticide à la demande de puissants lobbys (principalement des sociétés éditrices de logiciels et l'industrie du divertissement). Notre gouvernement avait déjà ouvert cette voie avec le projet de loi Oliiviennes (du nom du président de la FNAC) et sa fumeuse "riposte graduée" (examiné en octobre au Sénat).

En effet, pour lutter contre le piratage et la cyber-criminalité, certains de nos élus souhaitent mettre en place une surveillance et un filtrage généralisé d'Internet, c'est-à-dire à contrôler l'information grâce au contrôle de toutes les communications. Le viol de la vie privée n'est pas la seule conséquence, il faut s'attendre à ce que tout contenu "non conforme" fasse l'objet de censure ou que, pour des raisons techniques, des logiciels "alternatifs" tels les logiciels libres soient interdits.

Il ne faut donc pas hésiter à interroger vos élus (notamment européens) sur le danger de ces projets.

modem@neni.org

URGENCES

POMPIERS : 18

POLICE : 17

URGENCES MÉDICALES : 15

AMBULANCES : 15

(ambulancier de garde)

Nouvelles Cliniques Nantaises

Service des urgences:

02 28 25 50 15.

Allo Enfance maltraitée : 119

(24h/24h) ou 01 53 06 68 68.

Du lundi au vendredi de 9h à 18h.

08 VICTIMES : 08 842 846 37

7j/7 de 9h à 21h, prix d'un appel local.

CHIRURGIENS-DENTISTES

Dimanche 7 septembre :

RENOUX Hervé, 110 bd Robert-Schuman

Nantes (02 40 76 94 90)

Dimanche 14 :

MAHE-RUAULT Sylvie, 137 route de

Vannes. Saint-Herblain (02 40 76 68)

Dimanche 21 :

BORSIER Laurent, 18 rue d'Orléans

Nantes (02 40 48 55 82)

Dimanche 28 :

COUFFIN Rozenn, 21 avenue de la Vendée

Rezé (02 40 75 41 68)

PHARMACIENS

Pharmaciens de garde : s'adresser

au commissariat de police 02 51 11 23 00.

ACCUEIL PSYCHOLOGIQUE

Accueil infirmier avec ou sans rendez-vous :

17, rue du Bas-Landreau à Rezé.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.

Tél. 02 40 08 98 80.

PRATIQUE

www.reze.fr

École municipale des sports

■ Pour découvrir avant de s'engager, l'école des sports propose un large panel d'activités sans esprit de compétition aux enfants de 6 à 11 ans. Tous les mercredis de 9h30 à 12h30 sauf vacances scolaires.

Inscription le 10 septembre de 9h30 à 12h30, gymnase Lucien-Cavalin, rue des Frères-Lumière. Participation financière en fonction du quotient familial.

Rens. 02 40 84 43 86 ou 02 40 84 45 35.

Service municipal prévention

■ Accueil, écoute et orientation pour toute personne en situation difficile (santé, drogues, contraception, alcool, victimes de violence...).

Permanence le lundi de 14h à 17h ou sur rendez-vous au 02 51 72 71 22.

Anonyme et gratuit.

Repas des seniors 2008

■ Mercredis 3 et 10

décembre, halle de la Trocardière. Inscriptions pour les Rezéens de 67 ans et + jusqu'au 3 octobre : à l'accueil de l'hôtel de ville ou au service Personnes âgées (avenue Willy-Brandt), ou au centre social André-Coutant (rue des Déportés). Rens. 02 51 70 29 03.

Association pour adultes et jeunes handicapés (APAJH)

■ Mise en place d'une permanence téléphonique "Handicap assistance" spéciale rentrée scolaire : 01 55 39 56 01, tous les jours de 9h30 à 16h.

Collecte des déchets dangereux

■ Elle aura lieu vendredi 29 et samedi 30 août de 8h à 12h, place du 8-Mai.

Recensement militaire

■ Les jeunes né(e)s en août 1992 doivent se présenter avant le 30 novembre 2008 au service des formalités administratives de la mairie, avec carte d'identité et livret de famille.

Cartes d'identité et passeports

■ Les demandes de cartes nationales d'identité et passeports sont à déposer en mairie, au service des formalités administratives du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h. Réservé aux personnes habitant Rezé. Les mineurs doivent être accompagnés des parents. Rens. 02 40 84 42 02.

Piscine Victor-Jara

■ Ouverte en période scolaire le lundi de 17h30 à 19h30, les mardi, jeudi et vendredi de 12h15 à 13h45 et de 17h30 à 19h30, le mercredi de 12h15 à 17h15 et de 17h30 à 19h30, le samedi de 14h30 à 17h15, le dimanche de 9h à 13h15. Tarifs : visiteurs, 0,90 € ; enfants et étudiants de moins de 25 ans, 1,30 € ; normal, 2,55 € ; gratuit pour handicapés et accompagnateur, demandeurs d'emploi et personnes âgées. Piscine municipale Victor-Jara, avenue Léon-Blum. Rens. 02 51 89 46 20.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Du 10 janvier au 2 juillet : Quivron Maxime, 16 rue Louis-Pasteur / Guinard Violette, 21 rue des Buissons / Lejeune-Le Lay Lya, 5 rue Marguerite-Yourcenar / Halgand Mana, 125 rue Aristide-Briand / Salé Yaelle, 75 rue du Château-d'Eau / Corbineau Shany, 7 rue de la Grande-Orse / Defaye Félix, 46 rue Julien-Marchais / Flenner Maëlys, 14 rue Emile-Zola / Moreau Jade, 431 Maison-Radieuse / Royer Lola, 37 rue Pierre-Loti / Panhaleux Ronan, 23 rue Olympe-de-Gouges / Elis Amaury, 138 rue de la Galarnière / Dréan Noham, 27 rue du Vivier / Renaud Valentine, 19 rue des Ormes / Audubon Mayron, 25 bis rue du Vivier / Leconte Mathilda, 8 hameau du Jaunais / Champain Flore, 38 rue Blanchet / Ménager Elyn, 8 avenue de la Sermonière / Bodineau Jeanne, 21 bis rue Maurice-Lagathu / Caron Leina, 83 rue de la Galarnière / Réthoré Léonille, 4 rue Louis-Bonnet / Tyfenn Perion, 5 allée Charles-Baudelaire / Bonnin Emile, 20 rue Hervé-Bazin / Mabry Nina, 21 rue Caroline-Séverine / Arrouet Basile, 12 rue Louis-Morandea / Abdallah Dafer Luna, 8 avenue du Luxembourg / Bichon-Verger Aristide, 339 Maison-Radieuse / Marsaoui Adam, 1 rue Joseph-Turbel / Audo Alice, 14 avenue René-Guy-Cadou / Verdoum-Drouin Noah, 13 Maison-Radieuse / Ndorimana-Nizigama Dan-Marcus, 69 rue du Commandant-Aubin / Ringard Nina, 12 boulevard Le Corbusier / Génétay Marie, 16 rue Madeleine-Pelletier / Merlaud Emma, 6 rue Emile-Zola / Décréau Soen, 15 rue Marguerite-Yourcenar / Bouchet Arwen, 33 rue Augustin-Mouillé / De La Taste Baptiste, 8 bis rue Bessac / Martin Stanislas, 132 rue Maurice-Jouaud / Camus Charline, 5 rue René-Cassin.

MARIAGES

Hors de la commune. Ôzay Harun et Karaketir Gülsen, 12 avenue de la

Vendée / Collado Pierre et Berthebaud Céline, 26 boulevard Le Corbusier / Chauveau Régis et Retourne Caroline, 52 rue Victor-Hugo / Fagnon Matthieu et Bourreau Emilie, 9 rue Nelly-Roussel / Hecht Patrick et Le Pavec Maud, 1 rue Chupiet / Lazareff François et Le Rouz Agnès, 138 rue de la Classerie / Gautier Christophe et Legrand Laura, 1 chemin Bleu / Rochefort Yoan et Danais Céline, 103 bis rue Ernest-Sauvestre / Avarelle Antoine et Le Lan Martine, 1 avenue de la Sermonière / Mahé Jérémy et Sérot Angélique, 2 bis rue du Haut-Landreau / Bodin Stéphane et Goichon Johana, 55 rue de la Galarnière / Grenapin David et Billaud Magalie, 18 rue Aristide-Nogues / Roirand Ludovic et Carré Catherine, 174 rue des Génétais / Guillard Glenn et Vanheurne Eloïse, 11 rue des Peupliers / Percot Philippe et Vasseur Magali, 5 rue des Déportés / Chaberlot Jimmy et Charpentier Barbara, 9 rue de la Grande-Orse / Dupé Nicolas et Gillet Gaëlle, 12 avenue du Luxembourg / Chiffolleau Bruno et Blatrix Lucie, 43 rue Henri-Barbusse / Cardou Guillaume et Gaudin Aurélie, 8 rue du Léard / Gervail Nicolas et Brochard Jessica, 174C rue Maurice-Jouaud. **Du 20 juin au 2 août :** Chapron Philippe et Morceau Véronique, 15 rue Félicien-Thomazeau / Fauvarque Rudy et Mussard Emmanuelle, 7 allée du Pellerin / Brosseau Michel et Guengant Sylvie, 5 rue René-Cassin / Fresneau Jérôme et Lucet Priscilla, 61 rue de la Galarnière / Guillet Jérôme et Goudissard Ségolène, 26 rue de la Châtaigneraie / Martin Ludovic et Landais Marion, 79 rue de la Galarnière / Méringant Richard et Mang Vanessa, 37 rue du Lieutenant-Die-Monti / Chasseriau Sébastien et Neau Alexandra, 6 rue Alexandre-Huchon / Chaillou Eric et Boury Isabelle, 32 rue Augustin-Mouillé / Richard Arnaud et Parioleau Carole, 6 bis rue Victor-

Hugo / Latrache Yoness et Danais Sabrina, 20 avenue de Bretagne / Chevrier William et Clément Mallory, 81 rue de la Galarnière / Le Roux Thomas et Brec Céline, 5 allée Brunelière / Rouziou Nicolas et Violain Laëtitia, 12 rue Maud-Mannoni / Marlin Romain et Maurin Aurélie, 27 rue des Frères-Brégeon / Piskorz Stéphane et Marin Laureline, 6 rue Camiller-Claudiel.

DÉCÈS

Du 19 mai au 5 juillet : Genty Lucienne veuve Peynot, 90 ans / Pacraud Edith veuve Barbillat, 86 ans / Lemerle Victor, 83 ans / Tournel Simone veuve Bonnet, 76 ans / Desmars Mélanie veuve Rouaud, 96 ans / Aimé Denise veuve Boisseau, 84 ans / Dislair Paul, 91 ans / Hubault Roger, 68 ans / Le Roc'h Yannick, 54 ans / Kerdreux Jean, 98 ans / Cadoret François, 64 ans / Rousseau Marie-Louise veuve Thibaud, 74 ans / Simard Madeleine veuve Rigot, 86 ans / Laurent Marie veuve Yardin, 87 ans / Blin Robert, 86 ans / Parent Gaston, 79 ans / Bocquel Didier, 53 ans / Landel Juliette veuve Esnault, 84 ans / Pageot Yvonne veuve Billaud, 96 ans / Gautronneau Françoise, 64 ans / Séchan Andrée épouse Garry, 87 ans / Bedon Michel, 83 ans / Biard Lucienne veuve Allard, 79 ans / Leblanc Sylvain, 30 ans / Hilsch Bernard, 78 ans / Beaufretton Suzanne veuve Ruault, 77 ans / Pérochaud Bernadette veuve Barreau, 96 ans / David Louis, 83 ans / Léauté Henri, 84 ans / Champain Gabriel, 76 ans / Genestre Raymond, 83 ans / Le Derff Eugène, 69 ans / Gélot Rémi, 79 ans / Guhur Alexis, 87 ans / Quary Serge, 68 ans / Barbeau Yvonne née Coillier, 83 ans / Pélaric Jeannine veuve Guband, 79 ans / Chayla Paul, 56 ans / Bourriaud Marie veuve Pierre, 98 ans / Viniés Claude, 75 ans.